



Montreuil, le 16 juin 2021

Monsieur François NOGUÉ  
Directeur des Ressources Humaines du GPU SNCF  
2 place aux Étoiles  
CS 70001  
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS

**Objet : Demande de Concertation Immédiate**

Monsieur le Directeur,

La mise en place de la réforme ferroviaire de 2018, conjuguée aux choix stratégiques et politiques de l'exécutif du Groupe Public dit Unifié de la SNCF, provoque dans l'entreprise mal-être, mais aussi colère et indignation. La Fédération CGT des Cheminots, dans une lettre ouverte datée du 18 mai 2021, est revenue sur les principales problématiques de la période :

- Fracture de la SNCF en 5 sociétés à laquelle vous ajoutez la découpe de la SNCF en une myriade d'entreprises de plus en plus réduites et autonomes ;
- Trajectoire financière sortie de tout contexte pandémique à laquelle vous ajoutez une politique de sous-traitance et organisationnelle qui multiplie les gâchis ;
- Fin du recrutement au cadre permanent dont vous vous saisissez opportunément pour aligner les droits des cheminots sur ceux d'une convention collective partielle et pauvre.

Le tout s'accompagne d'une campagne de communication « Tous SNCF » sans lien avec la réalité. Preuve en est l'absence de négociation sur le fond avec les organisations syndicales représentatives entretenues par une absence totale d'information et de transparence pour les cheminots.

Face à cette situation, la Fédération CGT des Cheminots, dans une DCI déposée le 11 juin 2021, vous a fait part des revendications qui concernent l'ensemble des collègues du personnel. En complément, et dans le cadre des restructurations brutales en cours dans les établissements et les directions, la Fédération, au travers de son Union Fédérale des Agents de Maîtrise et des Cadres UFCM-CGT, vous porte les besoins spécifiques aux agents des fonctions hiérarchiques et supports.

Conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RH0826, cette demande de concertation immédiate porte sur les revendications suivantes :

**Structuration de l'entreprise** : à contrario des choix actuels opérés, **la CGT revendique une organisation intégrée de la production**. Elle comporte l'avantage de s'appuyer sur les métiers et la technicité, indispensables à la sécurité et à la qualité, grâce à la mutualisation des moyens. Il est temps de mettre fin à la bureaucratie, la contractualisation et la judiciarisation liées à la séparation des activités et aux politiques d'externalisation.

**Ligne hiérarchique** : la ligne hiérarchique est garante du triptyque Compétences, Moyens et Autorité. L'UFCM-CGT revendique une ligne hiérarchique avec des responsabilités clairement établies du DET au Chef d'équipe afin d'organiser la production et formaliser précisément les responsabilités des encadrants en proximité et les délégations du pouvoir de l'employeur. Nous exigeons la fin des expérimentations instaurant la confusion des métiers à l'exemple de celui de RET et de CTT.



**Pôles d'appuis** : les fonctions support ne sont pas des frais de structure, mais de véritables appuis indispensables. En direction centrale comme en proximité, l'UFCM-CGT exige un moratoire sur l'ensemble des suppressions de services actuellement en cours (pôle GF, centralisation des centres de formation, gestion de l'immobilier, etc.).

**Ingénieries et Système d'Information** : le ferroviaire est comme tout outil industriel le fruit de la recherche et la maîtrise technologique. Les ingénieries doivent sortir de la logique compétitive, travailler dans la coopération afin d'offrir un service public ferroviaire moderne, sûr, en réponse au besoin de développement humain durable de la Nation. Il nous faut garder ces savoir-faire dans la SNCF. L'UFCM-CGT revendique l'intégration des prestataires (Techniciens précarisés et non reconnus) dont l'exploitation ne profite qu'à détourner les moyens financiers de la SNCF.

**Emploi/Conditions de travail** : le sur-travail des Maîtrises et des Cadres, dont le temps de travail est de moins en moins mesuré (principe de la forfaitisation du temps de travail en journée), continue de mettre en danger la santé des cheminots, mais aussi la production. Seule une politique de recrutement, à partir des besoins utiles à la production, permettra de corriger cette situation. **L'UFCM CGT revendique l'élaboration collective des objectifs et moyens au plus proche du site de production. L'UFCM-CGT revendique le décompte de toutes les heures travaillées, y compris pour les cheminots au forfait en jours.**

L'emploi est aussi le levier pour assurer le maintien et le développement des connaissances indispensables à l'exercice des métiers Maîtrises et Cadres. **La CGT revendique le recrutement des alternants, précaires et prestataires ; ce sont des leviers permettant de répondre à l'urgence.**

**Le Flex office se développe de façon coordonnée dans de nombreux sièges.** Cette organisation est particulièrement pathogène. Il déshumanise le travail. **L'UFCM-CGT revendique l'arrêt immédiat de tous les projets Flex-office.** Chaque cheminot doit disposer d'un bureau personnel garantissant de bonnes conditions de travail.

**Parcours professionnels, déroulement de carrière** : il faut mettre fin à l'arbitraire. L'encadrement n'a pas à être son vecteur. Seul un Statut social pour tous peut combattre les discriminations. La CGT revendique une réglementation claire, objective, connue de tous. Une évaluation sur le travail prescrit, et non sur des comportements subjectifs, qui génère de la stabilité, de l'égalité et de la solidarité entre les salariés.

La CGT revendique la reconnaissance des diplômes et des dispositifs de formation interne afin de permettre l'accès aux fonctions des Maîtrises et Cadres. Ce dispositif doit être socialement contrôlé par les cheminots afin de combattre toutes les discriminations.

**Salaire** : l'UFCM-CGT revendique la sortie de l'individualisation de la rémunération des cheminots et la fin des parts variables sensées récompenser un comportement. Au-delà de fragiliser le salaire (dont la protection sociale), elle représente aujourd'hui un levier managérial provoquant souffrance, compétition et stigmatisation, au détriment de la cohésion des collectifs. Une grille couvrant l'ensemble du personnel, dont les cadres supérieurs, doit être aujourd'hui établie. La majoration d'ancienneté doit être attribuée à tous de façon identique.

Dans l'attente de la réunion de concertation autour de nos revendications, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

**Jocelyn PORTALIER**

Secrétaire général  
UFCM-CGT des Cheminots

